



FEDERATION TOGOLAISE DE FOOTBALL

Constituée le 24 Janvier 1960
Membre de la CAF 1962 - FIFA 1962 - UFOA 1976

APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN SELECTIONNEUR DE L'EQUIPE NATIONALE MASCULINE « A » DE FOOTBALL

I- CONTEXTE

La Fédération Togolaise de Football, en collaboration avec le ministère des Sports et des Loisirs, lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un Entraîneur/Sélectionneur des EPERVIERS A du TOGO.

Cet appel à candidatures est ouvert à tous les techniciens togolais ou étrangers dont les qualifications et compétences sont avérées.

II- MISSIONS

Encadrement et Sélection de l'Equipe Nationale du Togo A Senior Hommes en vue des compétitions internationales (Coupe du Monde de la FIFA, Coupe d'Afrique des Nations de la CAF, matches amicaux...)

III- OFFRE

- Sélection et Entraînement de l'Equipe Nationale A du Togo en conformité avec les objectifs de la Fédération Togolaise de Football ;
- Optimisation du programme prévisionnel sportif correspondant à la préparation et à l'encadrement de l'Equipe Nationale A du Togo en fonction des différentes compétitions internationales ;
- Collaboration avec les entraîneurs référents des joueurs convoqués ;
- Interventions dans les formations des entraîneurs fédéraux ;
- Avis sur la planification et l'organisation des compétitions nationales séniors et des catégories de jeunes.

IV- PROFIL

- être titulaire d'un des diplômes obtenus sur la base des formations (Licence A CAF, Licence A UEFA, Licence Pro UEFA ou tous autres diplômes reconnus équivalents) ;
- avoir une bonne connaissance de la langue française (langue de travail) ;
- avoir une bonne connaissance de la géopolitique du football africain ;
- être porteur d'un projet sportif ;
- être disposé à résider, en permanence au Togo, pendant toute la durée du contrat ;

- avoir une grande capacité d'adaptation et une aptitude de travail en équipe ;
- avoir une bonne capacité d'écoute, de collaboration et de communication facile ;
- avoir un bon carnet d'adresses dans le milieu professionnel du football ;
- avoir une bonne connaissance du football africain ;
- avoir un bon palmarès en tant qu'entraîneur ;
- être en bonne santé physique et mentale ;
- avoir une bonne moralité.

V- DUREE DU CONTRAT

Le contrat est prévu pour une durée de trois (3) ans, sous réserve d'une évaluation des objectifs jugée satisfaisante, après la première année d'exécution.

VI- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de la Fédération Togolaise de Football doit parvenir, sous pli fermé, avec mention « confidentiel », par courrier rapide, au Secrétariat Général de la Fédération Togolaise de Football, sis Route de Kégué, B.P: 05 Lomé - TOGO ou par e-mail à l'adresse : ftftogoproject@gmail.com.

Les dossiers de candidatures sont recevables aux adresses sus indiquées, à compter du mercredi 21 avril 2021 jusqu'au mercredi 28 avril 2021 au plus tard à 12 heures locale (GMT).

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- le certificat de nationalité du soumissionnaire ;
- une lettre de motivation
- un bref projet sportif du postulant;
- un Curriculum Vitae détaillé du soumissionnaire avec photo + coordonnées complètes ;
- une attestation sur l'honneur signé, faisant état de la situation professionnelle actuelle ;
- une copie des diplômes et qualifications obtenus ;
- une proposition des prétentions financières ;
- un Certificat médical de moins de trois (03) mois ;
- une quittance attestant le versement des frais de dossier.

VII- FRAIS D'ETUDE DES DOSSIERS

Les frais d'étude de dossiers sont fixés à deux cent cinquante mille (250 000 F CFA) et doivent être payés par les candidats exclusivement à la comptabilité de la Fédération Togolaise de Football ou virés sur le compte suivant :

- 1- Nom de la banque : UNION TOGOLAISE DE BANQUE (UTB)
- 2- Bénéficiaire : FEDERATION TOGOLAISE DE FOOTBALL (FTF)
- 3- Numéro de compte : 052433700800
- 4- Swift code : UNTB TG TG
- 5- IBAN : TG053 TG009 01032 052433700800 51
- 6- Banque Intermédiaire : SOCIETE GENERALE PARIS
- 7- Swift code de la Banque intermédiaire : SOGEFRPP

. La quittance est un élément du dossier.

VIII- PROCEDURE DE SELECTION

La sélection sera faite par un comité technique et le recrutement définitif par un comité de recrutement mis en place par arrêté du ministre des Sports et des Loisirs. La procédure comporte les deux (2) étapes suivantes :

1- Présélection

A la clôture des candidatures, les dossiers de candidatures recueillis seront dépouillés analysés et classés en fonction des critères objectifs d'évaluations préétablies. Les trois meilleures candidatures seront retenues pour la seconde phase de la procédure.

2- Audition/Entretien et sélection définitive

Les trois (3) meilleurs candidats présélectionnés seront programmés pour être auditionnés par le Comité de recrutement.

A l'issue des auditions, le comité de recrutement établit un classement des candidatures et opère le choix du nouveau sélectionneur des Eperviers A du Togo.

Lomé, le..... 21 AVR 2021

Le Président de la FTF



Col. Kossi AKPOVY